

RENTRÉE SCOLAIRE
2 SEPTEMBRE 2021
Pas de réservations en septembre.
Début des réservations obligatoires le 1^{er} octobre 2021.

POUR CRÉER SON ESPACE PERSONNEL ET FAIRE CALCULER SON QUOTIENT FAMILIAL
Service Pôle familles :
pole.familles@ivry94.fr
ou 01 49 60 24 03

PENSER À FAIRE CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL
Service Pôle familles :
pole.familles@ivry94.fr
ou 01 49 60 24 03

Les annulations ne sont acceptées que sur présentation d'un certificat médical.

LES RÉSERVATIONS 2021-2022, C'EST FACILE AVEC MON ESPACE DÉMARCHES

SUR LE SITE
ivry94.fr

ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI : Réservations obligatoires 14 jours à l'avance (exemple : pour le 7 octobre, les familles doivent réserver avant le 23 septembre).

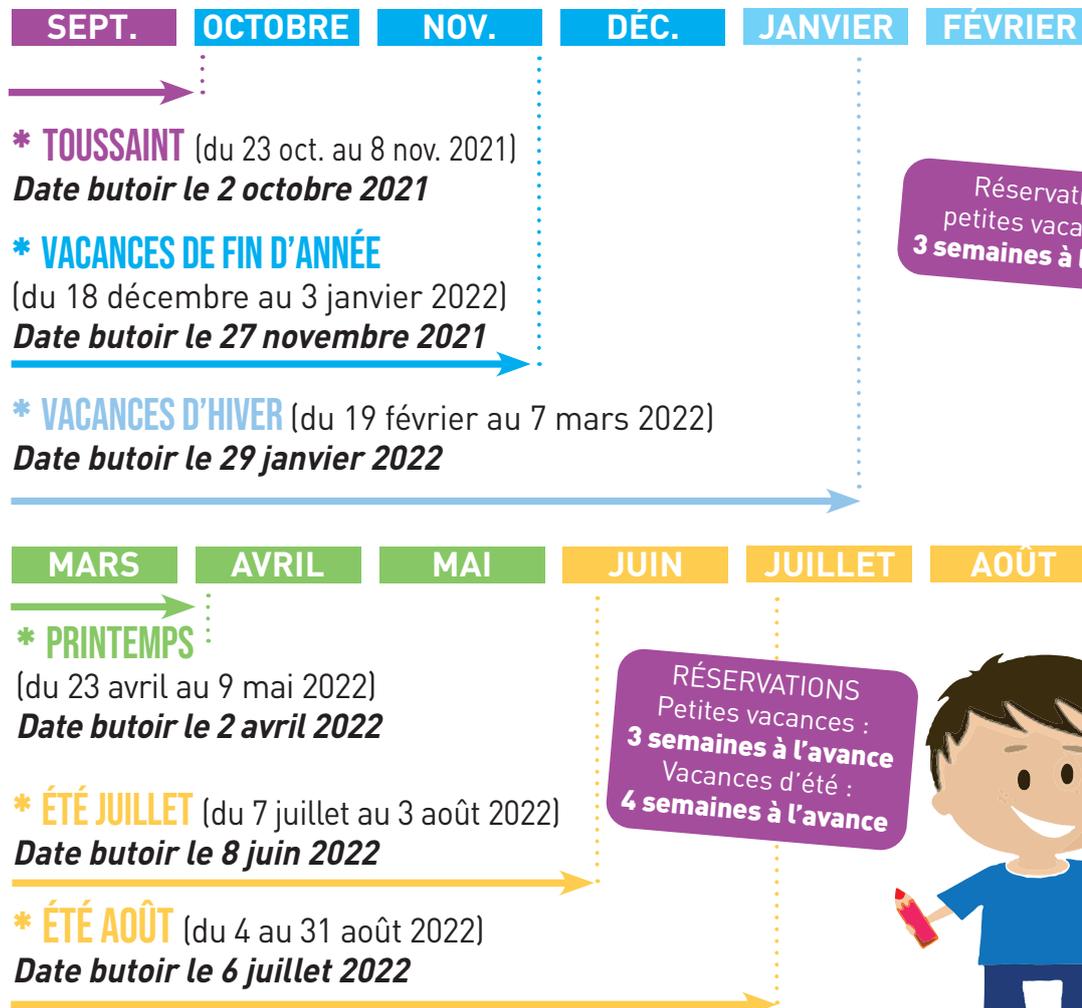
POUR LA RESTAURATION : Réservation obligatoire 5 jours à l'avance.

LE TARIF DIFFÉRENCIÉ

- **J'ai réservé et mon enfant est présent :** je paye selon mon Quotient Familial (QF).
- **J'ai réservé et mon enfant ne se présente pas (sans justificatif) :** je paye selon mon QF.
- **Je n'ai pas réservé et mon enfant se présente :** l'enfant est accueilli mais je paye 1,5 x QF.

NOUVEAU !
Mise en place de la facture électronique.

INSCRIPTION EN ACCUEIL DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES



Réservations petites vacances :
3 semaines à l'avance

RÉSERVATIONS
Petites vacances :
3 semaines à l'avance
Vacances d'été :
4 semaines à l'avance

